

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTÉRÊT



REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENERGIE ET DE L'EAU

Projet d'Appui à la Sécurité de l'Eau au Mali (PASEMa)
APPEL A MANIFESTATION D'INTÉRÊT n°002/2025/MI/SOMAEEP/DP/DG

PAYS : République du Mali
NOM DU PROJET : Projet d'Appui à la Sécurité de l'Eau au Mali (PASEMa)

Intitulé de la Mission : Services de consultants (firme) chargée des Prestations de contrôle et surveillance des travaux de forages dans les centres de San et de Mopti/Sévaré

N° de crédit : IDA Crédit n° 7679-ML & Crédit n° 7680-ML

N° de référence : ML-PASEMa-4611051-CS-CQS

Le Gouvernement de la République du Mali a reçu un financement de la Banque mondiale pour couvrir le coût du Projet d'Appui à la Sécurité de l'Eau au Mali, et a l'intention d'affecter une partie des fonds pour les services de consultant.

Les services du consultant (« les services ») comprennent le contrôle et la surveillance des travaux de forages dans les centres de San et de Mopti/Sévaré, pour une durée de 06 mois.

Les Termes de Référence (TDR) pour l'étape de passation des marchés primaire pour la mission sont disponibles sur le site Web de la SOMAEEP SA suivant : <https://www.somapep.ml> ou peuvent-être obtenus à l'adresse indiquée ci-dessous :

SOMAEEP s.a, Siège Social Bamako, Quartier Magnambougou Faso Kanu,, Tél. +(223) 20 22 00 26, BP :1528 ; E-mail : somapepkabala@somapep.ml.

La Société Malienne de Patrimoine de l'Eau Potable (SOMAEEP SA) invite à présent les firmes de consultants admissibles ("Consultants") à faire part de leur intérêt à fournir les Services. Les consultants intéressés doivent fournir des informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour exécuter les services. Les critères de sélection d'une liste restreinte sont les suivants :

1. Activités du consultant et relation avec le domaine des prestations ingénieur Conseil dans des projets d'AEP	[20]
2. Qualification du consultant dans le domaine des prestations 5 expériences spécifiques dans la conduite des prestations de surveillance et contrôle des travaux forages dans les centres semi-urbains au cours des dix (10) dernières années (2015-2024). points par expérience) expériences spécifiques dans la conduite des prestations de contrôle des travaux AEP dans les centres semi-urbains au cours des dix (10) dernières années (2015-2024). points par expérience)	[70] 50pts (10) 20pts (10)
3. Organisation technique et managériale du consultant Organisation (organigramme) Moyens Matériels	[10] 5pts 5pts

NB : Seules les expériences justifiées avec des attestations de bonne exécution accompagnées des copies des pages de garde et de signature des contrats seront prises en compte dans l'évaluation.

L'attention des Consultants intéressés est attirée sur la Section III, des paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 du Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) de la Banque mondiale de novembre 2020 ("Règlement de Passation des Marchés"), qui énonce la politique de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêt.

Les consultants peuvent s'associer à d'autres firmes pour améliorer leurs qualifications, mais ils doivent indiquer clairement si l'association prend la forme d'un groupement et/ou d'une sous-consultance. Dans le cas d'un groupement, tous les partenaires du groupement seront conjointement et solidairement responsables de l'intégralité du contrat, s'ils sont sélectionnés.

Un consultant sera sélectionné selon la méthode Qualifications du Consultant telle que décrite dans le Règlement de Passation des Marchés.

De plus amples informations peuvent être obtenues à l'adresse ci-dessous pendant les heures suivantes, de 08 heures à 16 heures locales, à la **SOMAEEP s.a**, Siège Social Bamako, Quartier Magnambougou Faso Kanu, Tél. +(223) 20 22 00 26, BP .1528 ; E-mail : somapepkabala@somapep.ml.

Les manifestations d'intérêt doivent être remises par écrit en langue française en un (01) original et deux (02) copies sous enveloppe cachetée accompagnée d'une copie du dossier complet sur Clé USB) à l'adresse ci-dessous en personne au plus tard le 02/04/2025.

Société Malienne de Patrimoine de l'Eau Potable (SOMAEEP-SA)

Premier étage/Secrétariat du DGA
À l'attention de : Coordinateur du Projet/SOMAEEP-sa
Quartier Magnambougou Faso Kanu,
BP 1528, Bamako-Mali
Tél : +(223) 20 22 00 26
E-mail : somapepkabala@somapep.ml

Les manifestations d'intérêt doivent porter la mention « **Manifestation relative aux Services de consultants pour les prestations de contrôle et surveillance des travaux de forages dans les centres de San et de Mopti/Sévaré**»

Les candidatures électroniques sont autorisées.

Le Directeur Général
Idrissa Sadou DIALLO

AVIS D'APPEL À LA CONCURRENCE

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple-Un But-Une Foi

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

DIRECTION DES FINANCES ET DU MATERIEL

DRPO N° 0701/S-2025

1. Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique dispose de fonds sur le budget de l'Etat, afin de financer les marchés relatifs aux services de réparation et d'entretien des véhicules du Département et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché pour lequel le présent avis est lancé.

2. La passation du Marché sera conduite par Demande de Renseignement et de Prix à Compétition Ouverte tel que défini à l'article 24 de l'Arrêté N°2015-3721/MEF-SG du 22 octobre 2015, modifié, fixant les modalités d'application du Code des Marchés publics et des Délégations de Service Public, et ouvert à tous les candidats éligibles.

3. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Direction des Finances et du Matériel, Division Approvisionnement et Marchés Publics, BP 71, Tél. 20 22 46 61, Fax. 20 23 68 90, Bamako. Et prendre connaissance du Dossier d'Appel à la Concurrence à l'adresse mentionnée ci-après à la Division Approvisionnement et Marchés Publics de 7 H 30 à 16 H 00, les jours ouvrables.

4. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel à la Concurrence complet ou le retirer contre paiement d'une somme non remboursable de **50.000 F CFA** à l'adresse mentionnée ci-après : **Division Approvisionnement et Marchés Publics**. La méthode de paiement sera en espèces. Le dossier d'offre sera adressé à la DFM sur support papier.

5. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Secrétariat Général de la Direction des Finances et du Matériel, sis dans l'enceinte du Ministère de l'Education Nationale, Téléphone 20 22 46 60, poste 1146, au plus tard le **vendredi 4 Avril 2025 à 10 heures 00 mn**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

6. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **vendredi 4 Avril 2025 à 10 heures 30 mn** à l'adresse suivante : **Salle de réunion de la DFM/MESRS, sis dans l'enceinte du Ministère de l'Education Nationale, Place de la Liberté, Porte n° 14, Bamako**.

Bamako, le 18/03/2025
Le Directeur,
Souleymane TRAORE
Inspecteur des Finances

AVIS DE PERTE

Le Commandant de la Brigade chargée de la Protection des Moeurs et de l'Enfance, Officier de Police Judiciaire en résidence à Bamako, certifions que **Mme. Bintou Dicko**, s'est présenté à notre service et nous a déclaré la perdu la Parcellle N° **ND/6** du lotissement de Sebenicoro LA N°3446/DOM du 23/04/1997.

Nous soussigné, Major Djibrilla A. Maïga, Commandant la Brigade Fluviale de Gendarmerie de Mopti, Officier de Police Judiciaire, auxiliaire de M. le Procureur de la République près le Tribunal de Grande Instance de Mopti ; Atteste avoir reçu ce jour, 21 février 2025, **M. Sidi Samaké**, né le 18/08/1961 à Mopti, Profession Entrepreneur domicilié à Sévaré. Lequel nous déclare la perte du document de sa parcelle n° **Z/8** de la section de lotissement de Sévaré, Nord Ouest Zone Château, a été attribué **au nom de Sidi Samaké-EGEBAT** pour usage d'habitation.

Nous Soussignons, Maire de la commune urbaine, Chargé de l'état Civil, Officier de Police Judiciaire du centre Principal de Koulikoro, Certifions que **M. Ousmane Konaté**, domicilié à Hamdallaye Bamako, s'est présenté ce jour à la Mairie Centrale de Koulikoro et nous a déclaré sur l'honneur avoir perdu: La Décision de Titre Provisoire d'une Superficie de **04ha 00a 00ca** sise à Manabougou délivré à koulikoro le 25/09/1998 Sous le N° **16/CKRO-S-DOM**.

MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION,
DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE ET DE LA
MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION

L'ESSOR
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION DU MALI

**QUOTIDIEN NATIONAL
D'INFORMATION**
Square Patrice Lumumba
Bp:141 - Bamako - MALI
20 22 36 83 / 20 22 57 67
Télécopieur : 20 23 43 74
Site : www.essor.ml
www.facebook.com/journal.essor
www.twitter.com/@L_ESSOR
Compte bancaire :
BDM SA 26001006614
ISSN 1987-023X

Directeur Général de l'AMAP :
Alassane SOULEYMANE
dg@amap.ml
Directeur des publications :
Souleymane B. TOUNKARA
souleymanebobo.tounkara@lessor.ml
Rédacteur en chef :
Madiba KEÏTA
madiba.keita@lessor.ml

Imprimerie AMAP : 20 22 57 67
Petites annonces : 20 22 36 83
Publicité : 20 22 57 67 - 20 23 91 43
Administration et abonnements : 20 22 57 67
Impression : Imprimerie AMAP
Tirage : 10.200 Exemplaires